

## LETTRE DE MISSION

### Article 1 - Identification des parties

Lettre de mission établie par Lamri ADOUI, président de l'université de Caen Normandie, pour Elsa JAUBERT-MICHEL, maître de conférences en études germaniques à l'UFR des Langues Vivantes Etrangères de l'université de Caen Normandie.

### Article 2 – Description de la mission

Elsa JAUBERT-MICHEL est nommée référente défense de l'université de Caen Normandie avec pour mission :

- de faire connaître aux étudiantes et étudiants les possibilités d'engagement au profit de la défense ;
- De faire connaître aux étudiantes et étudiants les débouchés professionnels ouverts dans le secteur de la défense (stages, emplois...);
- D'organiser événements et conférences destinés à faire connaître aux étudiantes et étudiants les problématiques de défense et de sécurité ;
- D'assurer l'interface avec les partenaires ;
- D'être la « tête de réseau » des réservistes militaires de l'établissement, dans le cadre de la mission de rayonnement que leur confie le protocole ;
- Le rôle du référent-défense est complémentaire de celui du fonctionnaire sécurité défense (FSD). Ce dernier est chargé de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité, dans trois domaines spécifiques : la protection du patrimoine scientifique et technique, la préparation et l'exécution des plans de défense et de sécurité et la protection du secret, et notamment la sécurité des systèmes d'information.

### Article 3 - Responsabilités et obligations

Elsa JAUBERT-MICHEL devra rendre compte régulièrement de l'avancement de sa mission auprès du 1<sup>er</sup> vice-président de l'université.

### Article 4 – Durée

La mission est établie pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2026 au 31 août 2027. Le Président de l'université pourra y mettre fin sans délai en cas de non-respect des termes prévus.

### Article 5 – Moyens

Pour exercer cette mission, Elsa JAUBERT-MICHEL bénéficiera d'un volume d'heures d'activités annuel (heures référentiel) équivalent à 10 HETD.

### Article 6 - Exécution

La Directrice Générale des Services de l'université et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> mars 2026

Le Président de l'université,

  
  
Lamri ADOUI

La chargée de mission,

  
Elsa JAUBERT-MICHEL

Copies adressées à :

- Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président de l'université,
- Madame, Monsieur le fonctionnaire sécurité défense (FSD).